



À LA UNE

SILICE CRISTALLINE, UN RISQUE BIEN IDENTIFIÉ

Votre service de prévention et de santé au travail a mené, dans le cadre de son projet de service 2020-2024, une action de communication auprès des adhérents du secteur de la maçonnerie.

Cette initiative a pour objectif d'informer et d'évaluer le niveau de connaissance sur le risque lié aux poussières de silice cristalline au sein de ces entreprises.



Plus en détails :

Dans un premier temps, nos professionnels ont constitué un fichier de plus de 300 entreprises, parmi lesquelles un échantillon a été sollicité pour participer à cette enquête.

À la suite des échanges et après avoir réalisé un état des lieux des connaissances et des pratiques de prévention liées à ce risque, nos équipes ont pu :

- > **Délivrer des conseils personnalisés** : proposer des recommandations spécifiques, adaptées aux besoins de chaque entreprise.
- > **Identifier des besoins** : préparer une intervention future plus ciblée, en prenant en compte les particularités de chaque structure.
- > **Sensibiliser aux risques pour la Santé** : favoriser une prise de conscience sur les impacts de l'exposition aux poussières de silice cristalline.

L'action, échelonnée sur une période de 16 mois (2023-2024), a permis de toucher principalement des maçons travaillant dans les domaines de la rénovation et de la construction neuve.

L'accent mis sur l'accompagnement et les conseils de prévention exprime la volonté du service, mais aussi des entreprises, de créer un environnement de travail plus sûr pour l'ensemble des professionnels de la maçonnerie.



En effet, les adhérents interrogés soulignent leur souhait de **développer leurs de la prévention en renforçant leurs moyens de prévention collective et individuelle.**

Cette démarche proactive souligne également l'engagement du service à accompagner ses adhérents dans leurs démarches de prévention primaire des risques professionnels.

Vous souhaitez un accompagnement, une sensibilisation ?

Contactez votre médecin du travail

 02 99 38 96 11

 contact.medical@santeprevention35.fr

CHANGEMENT DE DIRECTION



Cher.e. adhérent.e,

Cette newsletter me permet de vous informer de mon proche départ en retraite.

Outre les précieuses relations humaines et professionnelles que vous m'avez permis de construire, les 11 années à la direction de votre service "Santé et prévention BTP 35", ont bâti une expérience très enrichissante et instructive.

Je souhaite vous remercier sincèrement pour votre confiance, votre accueil dans vos Entreprises ou bien sur vos chantiers.

Bien que je sois impatient de mettre en chantier cette nouvelle étape de ma vie ; vos activités, vos métiers, les échanges avec les femmes et les hommes du BTP me manqueront assurément.

J'ai particulièrement apprécié les valeurs, le respect des engagements, le franc parler, le dynamisme et la diversité de vos métiers.

Que ces qualités, vous soient favorables pour assurer l'avenir de vos Entreprises. La vitalité du secteur du Bâtiment et des Travaux publics est toujours le reflet d'une économie locale dynamique.

Notre service Santé et prévention BTP 35, désormais dirigé par Stéphane Malandain, continuera de vous accompagner avec enthousiasme et professionnalisme dans les actions de prévention des risques, la sensibilisation et le suivi de la santé de vos salariés.

Je vous souhaite de belles réussites.

STÉPHANE MALANDAIN, NOUVEAU DIRECTEUR DU SERVICE

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ? Qui êtes-vous ?

Je suis originaire de la Normandie, j'ai 52 ans, je suis marié et j'ai trois enfants. J'ai fait un passage d'une vingtaine d'années en région Centre et me voilà breton, me rapprochant de la mer auprès de laquelle j'ai grandi. Les sports nautiques, le bricolage et le jardinage font parti de mes centres d'intérêt. Ces activités sont pour moi indispensables pour garder un équilibre personnel.

Quel est votre parcours avant d'arriver au BTP ?

Je suis hygiéniste industriel de formation, j'ai commencé ma carrière comme chargé de prévention et de qualité régional dans un grand groupe de travail temporaire.

En 2007, j'ai intégré un service de Santé au Travail de la région centre pour prendre en charge le développement de la pluridisciplinarité. J'ai rapidement été chargé de différentes missions comme la démarche de progrès, la responsabilité du service formation, des relations avec les adhérents... Puis en tant que directeur adjoint

j'ai été amené à piloter divers projets pour le service.

Au cours de presque 17 années j'ai vécu trois réformes successives, toute cette expérience me sera fort utile pour le service Santé et Prévention BTP 35.

Qu'est-ce qui vous a motivé à présenter votre candidature pour le service du BTP ?

L'attrait premier c'est le secteur d'activité spécifique du BTP, puis un service dans lequel les relations humaines sont fondamentales, à taille humaine et qui permet plus de proximité avec les adhérents. Tous ces éléments sont autant de motivations qui m'ont donné envie d'intégrer le service Santé et Prévention BTP 35.

Quelles sont vos ambitions à moyen long terme pour le service ?

Depuis mon arrivée il y a six mois, j'ai observé et j'ai pu me rendre compte de la qualité de travail des équipes pluridisciplinaires et du service fourni aux adhérents.

Je m'attacherai à ce que les équipes médicales de notre service puissent continuer leur mission en tout complétude.

Mon objectif est de faire perdurer les bonnes pratiques tout en adaptant notre travail à la réglementation et à nos obligations de certification.

Qu'est-ce qui vous inspire au travail ?

L'écoute fait partie des qualités qui me semblent indispensables pour diriger un service et je veillerais à rester accessible pour répondre aux besoins des équipes et de nos adhérents.

Je conçois la richesse du travail comme étant étroitement liée à la richesse des relations humaines. La qualité de vie au travail est une des premières composantes de la santé au travail.



UN NOUVEAU COLLABORATEUR

Nous souhaitons la bienvenue au **Dr Adrien ROUXEL** qui a rejoint notre équipe en septembre, en tant que **collaborateur médecin** pour le centre de Rennes.

Au terme de deux ans de formation sous le tutorat du Dr Véronique LELOIX, il prendra pleinement ses fonctions de médecin du travail.

#IDÉE REÇUE sur la santé au travail

LA VISITE DE PRÉ-REPRISE, ÇA SERT À RIEN !

« La visite de pré-reprise, ça ne sert pas à grand-chose... »

Et pourtant, si ! Elle est même essentielle dans le cas d'un arrêt de travail d'au moins 30 jours.

Elle vise à anticiper et à préparer les conditions de reprise du salarié à un poste de travail pour favoriser son maintien en emploi.

Pendant l'arrêt, cette visite permet :

- D'adapter le métier du salarié avec l'employeur,
- D'aménager son temps de travail,
- D'envisager une éventuelle reconversion professionnelle,
- Et plus encore...

Cette visite peut être demandée par le salarié, le médecin traitant, un médecin-conseil, des organismes de sécurité sociale ou le médecin du travail.



RDV sur notre site internet, rubrique :
Les différents types de visites

Conseil employeur :
Vous devez informer vos salariés de la possibilité de solliciter cet examen.

Alors la visite de pré-reprise, vraiment inutile ? Pas sûr !

À VOS AGENDAS

ATELIER

AMIANTE SOUS-SECTION 4 : QUE FAIRE ?

L'amiante est omniprésent dans le secteur du BTP. La prévention de ce risque revêt un enjeu majeur, auquel les entreprises sont régulièrement confrontées.



📅 10 octobre 2024

🕒 15h - 16h30

📍 1 ALLÉE DU BÂTIMENT
35000 RENNES

compris dans votre cotisation

animé par :

Magali LE BERRE - IPRP risques chimiques
Anne REVERT - Infirmière santé travail
Angèle LEMOINE - Infirmière santé travail



S'INSCRIRE

ATELIER

PRÉVENTION DES TMS - GESTES ET POSTURES

Formation destinée aux salariés exposés à des risques liés à l'activité physique : Troubles Musculo - Squelettiques.



📅 8 novembre 2024

🕒 08h30 - 12h30

📍 1 ALLÉE DU BÂTIMENT
35000 RENNES

compris dans votre cotisation

animé par :

Magali LE BERRE - formatrices en prévention des TMS
Gaëlle HENRY - formatrices en prévention des TMS



S'INSCRIRE

Santé et Prévention BTP 35
1 Allée du Bâtiment - 35 000 RENNES

www.santeprevention35.fr